

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Dijon, le

COMMISSION INTERRÉGIONALE
DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
Interrégion Est de la France
(Grand Est - Bourgogne - Franche-Comté)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
des 13 et 14 décembre 2016
DRAC DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Approuvé le 29 mars 2017**

Étaient présents :

- Madame Véronique BROUQUIER-REDDÉ, chargée de recherche au CNRS, UMR 8546 CNRS-ENS-PSL ;
- Monsieur Sébastien FREUDIGER, ingénieur, ARCHEODUNUM SA ;
- Monsieur Bastien LEFEBVRE, maître de conférences en Histoire de l'art et archéologie médiévale, Université de Toulouse II - Le Mirail ;
- Monsieur Vincent LHOMME, adjoint scientifique et technique en région Poitou-Charentes à la Direction interrégionale Grand Sud-Ouest de l'INRAP ;
- Monsieur Xavier MARGARIT, ingénieur d'études au SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Monsieur Jean-Michel TREFFORT, chargé d'opération et de recherche à l'INRAP Rhône-Alpes/Auvergne.

Étaient excusés :

- Monsieur Patrice BECK, professeur émérite des universités (Université de Lille 3) ;
- Monsieur Antide VIAND, responsable de la Mission archéologique départementale de l'Eure.

Inspecteur général des patrimoines, archéologie, désigné par la Ministre chargée de la Culture :

- Monsieur François FICHET DE CLAIRFONTAINE

Représentants des services régionaux de l'archéologie :

Étaient présents :

- Monsieur Yves DESFOSSÉS, conservateur régional adjoint de l'archéologie du Grand Est (site de Châlons-en-Champagne) ;
- Monsieur Hervé LAURENT, conservateur régional adjoint de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (site de Besançon) ;
- Monsieur Frédéric SÉARA, chef du service régional de l'archéologie du Grand Est.

Était excusée :

- Madame Murielle LEROY, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie du Grand Est (site de Metz).

Le secrétariat de la séance a été assuré par Madame Béatrice BONNAMOUR, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (site de Dijon) et Madame Pascale TISSERAND, secrétaire.

Présidence :

En l'absence de Madame Christiane BARRET, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté et de Monsieur Bernard FALGA, directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, excusés, la présidence de la séance a été assurée par Monsieur Marc TALON, Conservateur régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté.

POINTS D'INFORMATION

Dates du 1^{er} semestre 2017 :

du 14 au 16 février ;

du 28 au 30 mars (à confirmer) ;

10 et 11 mai (à confirmer) ;

7 et 28 juin (à confirmer)

une surface de 8 ha dans une zone réservée de 16 ha environ selon le cahier des charges scientifique établi par le service régional de l'archéologie.

Secteur III b (lot 2, RO Sébastien Jeandemange ; lot 3, RO Jean-Jacques Thévenard ; lot 4, RO Justine Franck ; lot 7, RO Laurent Forelle) rapporteurs : X. Margarit, J.-M. Treffort, S. Freudiger

Rapport de Xavier MARGARIT

Les diagnostics archéologiques préventifs du Secteur III du complexe CIGÉO de projet d'enfouissement de déchets radioactifs, concernent pour la période Néolithique les lots n° 2, 3, 4, et 7. Le projet est situé dans le Barrois, entité du bassin parisien entre les vallées de la Meuse et de l'Ornain.

Le rapport du lot 2 présenté par Sébastien Jeandemange concerne au sud de l'emprise, la partie méridionale du relief dit de Bure-Saudron et principalement le replat sommital et le versant de cette butte (lieux-dits Chapet et Le Chien). Les résultats de ce lot de 29,6 hectares ont été distingués en 7 entités ou sites en fonction de logiques spatiales et chronologiques. La présentation par site et par sondage donne cohérence et précision aux descriptions. Le site 1 qui concerne le Néolithique est relatif à la mise en évidence de multiples tronçons d'un vaste fossé d'enceinte conservé sur 1 à 3 m de large et sur plusieurs dizaines de cm à près d'1 m d'amplitude. Cette structure vraisemblablement très érodée apparaît sous environ 30 cm de profondeur. Aucun vestige mobilier n'a été découvert dans son comblement mais une datation radiocarbone sur un charbon prélevé dans le comblement autorise une attribution du fossé au Néolithique moyen/récent, ce qui est cohérent pour ce type de vaste structure (-4037 à -3803 ans cal. av. J.-C.). La localisation des figures n'est pas toujours aisée dans ce rapport, mais les données sont globalement très bien contextualisées, présentées et analysées.

Le rapport du lot 3 de Jean-Jacques Thévenard (INRAP) concerne au sud-est de l'emprise la moitié orientale du relief de Bure-Saudron, de son replat sommital et de ses versants bordés de petits vallons et de dolines, à cheval sur les départements de Haute-Marne et de la Meuse (lieux-dits Haut de Gillaumé et Chez Chien). Ce lot 3 de 37,4 hectares a été distingué en 2 secteurs respectivement qualifiés de Bloc nord (17 hectares lieu-dit Chez Chien) et de Bloc sud (20 hectares lieu-dit Haut de Gillaumé). Différents diagnostics, et une fouille d'occupation de l'âge du Fer lieu-dit Voie Gasselle en bordure de l'emprise à l'est témoignaient déjà de la sensibilité archéologique de ce secteur. 590 tranchées ont été ouvertes pour un taux d'ouverture de 10,7 %. Les recouvrements limono-argileux, globalement de faible amplitude, peuvent être plus dilatés dans les dépressions de type vallon ou doline. Les résultats archéologiques concernent la mise en évidence à seulement 10 à 30 cm de profondeur, et sur 805 m de long, de la partie orientale du grand fossé d'enceinte ovalaire néolithique déjà repéré dans le lot 2. Les tronçons mis en évidence dans ce lot 3 concernent 44 sondages. Leur largeur est comprise entre 1,30 et 3,30 m.

Des coupes réalisées dans 16 tranchées montrent un profil en V ou Y jusqu'à 85 cm d'amplitude. Deux interruptions de fossé ménagent des passages de 1,5 et 5 m de large ; ceux-ci auraient pu être plus explicitement localisés sur un plan de masse. Aucune autre structure attribuable au Néolithique n'a été découverte a fortiori dans le périmètre de l'enceinte et aucun vestige mobilier n'a été recueilli dans les parties testées du fossé. Les prélèvements sédimentaires, malheureusement non quantifiés et non localisés, qui y ont été réalisés pour tamisage et flottation en vue de recueillir des charbons pour datation ont été négatifs. Les données de ce rapport de Jean-Jacques Thévenard sont très bien introduites, contextualisées et en somme très bien présentées. Le propos concernant le néolithique a été globalisé, au point qu'il n'y a pas de description par sondage ; si elle peut de ce fait parfois manquer de précision, cette présentation n'est pas incohérente eu égard à l'homogénéité structurelle et stratigraphique.

Le rapport du lot 4 (89 tranchées, 269 structures) présenté par Justine Franck concerne un vaste secteur de léger versant au sud de l'emprise globale sur les communes de Gillaumé et de Saudron (Haute-Marne) lieux-dits Fontreval, Fontaine, et Le Chien pour une superficie de 30,3 hectares. Six sites ont été distingués ; le Néolithique est essentiellement concerné par le site 1 qui recèle l'extrémité occidentale du fossé d'enceinte déjà signalé et décrit. Les descriptions par site puis par sondage sont tout à fait adaptées à ce type de vestige. Le contexte géomorphologique de ce lot n'a pas pu être présenté dans ce rapport en raison de contingences indépendantes de la responsable d'opération (indisponibilités du géoarchéologue), mais l'auteur s'appuie sur les travaux plus généraux

et sur ceux des lots connexes pour une présentation somme toute assez satisfaisante. Le fossé d'enceinte a été observé dans 10 sondages sur 221 m de long, et sous 20 à 40 cm de recouvrement superficiel. Il mesure de 2,20 à 4 m de large, et a été seulement décapé, et fouillé dans un seul sondage négatif en artefacts et charbon. Il est regrettable que la coupe de cet unique section du fossé ne soit pas présentée (tranchée A219, profil évasé à fond plat ; 0,75 m de profondeur). Il est à noter la mise en évidence d'un angle qui rompt la monotonie de développement de cette structure entre les sondages A236 et B120. Comme dans les précédents lots, aucun vestige mobilier n'a été observé en relation avec le fossé. Néanmoins, deux éléments d'industrie lithique taillée ont été recueillis chacun dans une structure en creux distincte du fossé d'enceinte (1 chablis et 1 fosse). Il s'agit de 2 fragments laminaires dont un sur silex chauffé de type Saint-Mihiel attribuables au Néolithique au sens large en dépit de mobiliers associés plus tardif (âge du Fer) ; l'absence d'échelle pour le dessin de ces pièces constitue une lacune regrettable. Ce rapport présente les données néolithiques de façon concises mais satisfaisantes.

Le rapport du lot 7 présenté par Laurent Forelle concerne, au cœur de l'emprise globale du projet CIGÉO, la commune de Saudron, lieu-dit Le Chien pour une superficie de 28,5 hectares. Trois zones de vestiges ont été spatialement et chronologiquement distinguées, dont la zone 1 pour le Néolithique. Dans la continuité des précédentes, celle-ci concerne et clôture le développement du fossé d'enceinte néolithique observé sur ce lot n° 4 sur 400 m de long dans 13 tranchées. Le fossé présente une largeur de 2,50 à 3,40 m ; aucun artefact n'y a été découvert.

Les sondages les plus septentrionaux ont permis la mise en évidence d'une entrée simple, néanmoins complétée de 2 trous de poteau. Aucune autre structure, ni aucun mobilier attribuable à cette période n'a été observé, mais des dépressions naturelles (vallons, dolines, chablis) pourraient présenter un certain potentiel de préservation de vestiges. Trois dates radiocarbone ont été obtenues sur charbons. Les 2 premières qui concernent un fond de comblement du fossé renvoient au Néolithique moyen/récent (3775 à 3646 cal et 3938 à 3664 cal.), la 3^e qui porte sur une couche du paléo-vallon renvoie au Néolithique final (2918 à 2700 cal.). Ce rapport est complet, les données concernant le Néolithique y sont très bien présentées.

En conclusion et d'une façon générale pour le secteur III du projet CIGÉO, les rapports des lots n° 2, 3, 4 et 7 sont assez satisfaisants sur la forme et le fond. Les travaux de mise en contexte géomorphologique, pédologique et stratigraphique décrivant un milieu très érosif (altérite) sont détaillés et de très bonne qualité. Les descriptions archéologiques pour le Néolithique sans être standardisées sont également tout à fait satisfaisantes et comparables, eu égard à la relative monotonie, sinon la pauvreté, des vestiges mis au jour. Certains points d'analyse auraient mérité d'être parfois plus approfondis, tels que les aspects de recouvrements du fossé qui ne sont pratiquement pas abordés, ou les comparaisons même succinctes avec des structures de ce type mieux connues. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur de la zone traitée et du fractionnement opérationnel qui en résulte, les travaux réalisés sont globalement de bonne qualité scientifique.

La mise en évidence d'un fossé d'établissement néolithique tout à fait remarquable par l'ampleur du périmètre qu'il circonscrit, sur plus de 35 hectares, présente un très grand intérêt tant dans l'absolu que pour la zone considérée où les sites néolithiques sont rares. Certes l'absence de structures synchrones au sein de cet espace grève certainement l'intérêt de la découverte, mais elle mérite d'être vérifiée par un décapage adapté. L'absence de vestiges mobiliers est également regrettable mais elle n'est peut-être que circonstancielle, car ce fossé n'a été que très peu fouillé. Il est remarquable qu'un site de ce type puisse être appréhendé dans son intégralité.

Rapport de Jean-Michel TREFFORT

La zone définissant le secteur IIIb des prescriptions de fouille recouvre les lots de diagnostic 2, 3, 4 et 7. Elle est donc documentée par quatre rapports différents. Des vestiges d'époque protohistorique ont été mis en évidence dans chacun de ces quatre lots, mais ceux du lot 4 ont été associés au secteur IIIa. Par conséquent, les témoins d'occupation protohistorique rattachés au secteur IIIb sont documentés par trois rapports seulement (lots 2, 3 et 7). Le diagnostic du lot 2, dont les résultats sont exposés dans un rapport de 291 pages et 89 figures, a été réalisé sous la direction de Sébastien Jeandemange (Inrap). Au total, 10,1 % de la superficie totale du lot (29,6 hectares) ont été explorés par sondage. De nombreux témoins d'occupation ancienne ont été mis en évidence et regroupés en sept zones, datées entre le Néolithique et l'époque contemporaine. Une très grande enceinte ovalaire néolithique, qui couvre une surface totale de 36 hectares, constitue la découverte la plus spectaculaire (site 1). Cinq ensembles différents se rattachent par ailleurs partiellement ou totalement à la Protohistoire (sites 2 à 6).

Au nord du lot, le site 2 est défini par l'association d'une sépulture à inhumation – non fouillée et non datée – et de vestiges fugaces mis au jour dans 5 tranchées voisines (quelques chablis dont deux ayant livré des tessons protohistoriques, une fosse contenant au moins un vase archéologiquement complet – non prélevé – daté de l'âge du Fer).

Très proches les uns des autres, les sites 3 à 6 occupent le fond et les flancs d'un vallon localisé dans la partie sud de l'emprise. Défini sur la base de structures mises au jour dans 4 tranchées voisines, le site 3 rassemble plusieurs trous de poteau, dont trois sont manifestement associés à un bâtiment, une trace interprétée comme une empreinte de sablière basse et une grande fosse (silo ?). La céramique associée ne permettant pas d'en préciser la datation, un datage radiocarbone a été effectué sur un charbon de bois : son résultat est centré sur le Premier âge du Fer (plateau hallstattien). A peu de distance à l'est, le site 4 a livré 3 trous de poteau et deux grandes structures de combustion en fosse allongée (4,10 × 1,20 m et 4,50 × 1,10 m), non datés, à proximité desquels deux chablis et deux dolines ont également été mis au jour. Situés dans le même secteur, sur le flanc nord du vallon, les sites 6 et 7 consistent chacun en un petit bâtiment sur quatre poteaux, de type grenier, structures qui sont sans doute à mettre en relation avec le site 3. L'ensemble témoigne d'un petit habitat de l'âge du Fer, inclus en totalité dans l'emprise du lot 2.

Le second rapport concernant le secteur IIIb est un volume de 290 pages, illustré de 120 figures. Présenté sous la direction de Jean-Jacques Thévenard (Inrap), il expose les résultats obtenus à l'issue du diagnostic du lot 3, dont les 37,6 hectares ont été sondés à 10,7 %. Les vestiges découverts relèvent de plusieurs phases d'occupation ou de fréquentation du secteur, échelonnées entre le Néolithique (enceinte ovalaire) et l'époque contemporaine. Pour la Protohistoire, ils restent relativement modestes, et se réduisent à deux petites fosses circulaires, éloignées de 310 mètres l'une de l'autre, qui ont livré du mobilier céramique évoquant la fin du "Premier âge du Fer (Hallstatt final / La Tène ancienne). À signaler également le datage ¹⁴C effectué sur un charbon de bois issu du comblement inférieur d'une doline, qui a donné un résultat aux alentours de 1500 avant notre ère (Bronze moyen).

Le troisième rapport concernant le secteur IIIb, présenté sous la direction de Laurent Forelle (Inrap), est un volume de 192 pages et 65 figures, qui rend compte des résultats obtenus à l'issue du diagnostic réalisé sur le lot 7 (28,5 ha). Sondée à 8,5 %, l'emprise de ce lot, situé dans la partie centrale du projet, a révélé des témoins archéologiques rattachés à trois périodes bien distinctes : une partie du fossé de la grande enceinte néolithique, une petite implantation antique et une occupation protohistorique, dont les vestiges ont été mis au jour dans quatre sondages voisins. Il s'agit de neuf structures excavées, fosses et trous de poteau, associés à du mobilier céramique de facture protohistorique malheureusement dépourvu d'éléments datants. Spatialement bien circonscrits, ces vestiges signent la présence d'une implantation isolée, dont l'organisation et la datation restent à préciser.

Construits selon un plan assez similaire, ces trois rapports documentent exhaustivement les témoins d'occupation mis au jour durant le diagnostic, et permettent d'appréhender assez aisément leur nature et de leur répartition à l'échelle des lots concernés et du projet dans son ensemble.

Concernant le secteur IIIb, le conservateur régional de l'archéologie adjoint, dans son avis joint au dossier, préconise le décapage extensif et total de l'enceinte néolithique et de ses abords, les autres sites pouvant faire l'objet de surfaces disjointes tout en respectant le principe de l'aire ouverte la plus large possible, afin de favoriser l'analyse spatiale des vestiges. Il est ainsi envisagé de décapier et de fouiller une surface totale de 40 hectares au sein d'une zone réservée de 65 hectares environ, qui inclut en l'état la totalité des locus protohistoriques identifiés, à l'exception d'une unique fosse isolée du lot 3. Cohérent avec les autres prescriptions pour ce qui est des implantations protohistoriques identifiées dans le secteur, ce projet est en phase avec les enjeux scientifiques de l'opération archéologique liée au projet CIGÉO.

Rapport de Sébastien FREUDIGER

Secteur IIIb - Lot 4 / site 5

Cet indice de site correspond à un tronçon de fossé d'orientation nord/est-sud/ouest identifié sur une longueur de 200 m, en 2008 déjà, par S. Lenda durant son opération de diagnostic sur la parcelle voisine. Son extrémité sud-ouest été mise au jour dans le sondage B118, au nord-ouest de l'emprise du lot 4, sur la partie sommitale du plateau. Le fossé recoupe l'enceinte néolithique (cf. *supra*) et a été daté du I^{er} s. de notre ère en 2008 sur la foi de mobilier céramique découvert dans la partie supérieure du comblement. Un trou de poteau est implanté exactement dans le prolongement du fossé au sud-ouest.

Lot 7 / site 3

Deux tranchées localisées au centre du lot 7, au nord-ouest de l'enceinte néolithique sur une éminence, ont livré des vestiges datés du Haut-Empire par le mobilier céramique. Il s'agit de deux tronçons de fossés formant un angle droit, de trois creusements identifiés comme des trous de poteau et d'une fosse relativement circulaire de 5 m de diamètre à son ouverture. Sa profondeur excède 1,40 m et la partie supérieure de son comblement homogène a livré un fragment de meule en basalte, un crochet en fer et près de 200 tessons de céramiques. Elle est creusée dans le substrat et sa morphologie évoque celle d'un puits. Cet indice de site est éloigné de 740 m au nord de la villa (lot 5 / site 7 et lot 4 / site 4).

Les indices de sites gallo-romains du secteur IIIb ne justifient pas en eux-mêmes une prescription de fouille spécifique mais pourront être intégrés de manière opportuniste au périmètre défini pour la documentation de l'enceinte néolithique et des habitats protohistoriques.

Après avis du conservateur régional de l'archéologie, une **discussion** s'engage sur les modalités de documentation de l'enceinte néolithique. On dispose de la totalité du site, opportunité rare en archéologie préventive pour un site de cette ampleur. La reconnaissance du fossé s'impose. Mais au vu de l'état des connaissances sur ce type d'enceinte, et de la taphonomie du site, on peut se demander dans quelle mesure un décapage intégral de l'espace enclos (plus de 35 ha) est susceptible d'apporter des informations significatives.

A l'issue de cette discussion, la Commission adopte l'avis suivant :

Avis de la Commission :

La Commission a pris connaissance des quatre rapports du diagnostic (lots 2, 3, 4 et 7) réalisé sur le site CIGÉO à Saudron et Gillaumé (Haute-Marne) et Bure (Meuse) sous la responsabilité de Sébastien Jeandemange (lot 2), Jean-Jacques Thévenard (lot 3), Justine Franck (lot 4) et Laurent Forelle (lot 7), relatifs à la mise au jour d'une vaste enceinte néolithique, et à des occupations protohistorique et antique.

Elle émet un avis favorable au regroupement des différents sites au sein d'un seul secteur III b, comme proposé ans le cahier des charges scientifique établi par le service régional de l'archéologie, pour la réalisation d'une fouille préventive comprenant, dans une zone réservée de 65 ha :

- un décapage exhaustif sur le quart sud-est de l'enceinte néolithique, englobant les vestiges protohistoriques,
- la fouille de la totalité du linéaire restant du fossé de l'enceinte néolithique,
- un transect à la hauteur de l'interruption nord du fossé de l'enceinte néolithique, jusqu'au site 44 correspondant à un locus protohistorique.

En fonction des résultats de cette première phase de fouille, des extensions pourront être réalisées sur le reste de la surface de l'enceinte par la mise en œuvre d'une ou plusieurs tranches conditionnelles.

Le cahier des charges scientifique devra être amendé en conséquence.

Secteur IV (lot 1, RO Perrine Toussaint) - rapporteurs : J.-M. Treffort et S. Freudiger

Rapport de Jean-Michel TREFFORT

La zone définissant le secteur IV des prescriptions de fouille recouvre le lot 1 du diagnostic, qui correspond à la section occidentale de la future desserte ferroviaire, localisée sur les communes de Gillaumé et de Cirfontaines-en-Ornois, dans le département de la Haute-Marne. Ce lot, qui présente une superficie totale de 29,7 hectares en comptant les deux sections meusiennes non incluses dans le secteur IV, a été sondé à 9,5 % (529 tranchées). Les résultats de l'opération, dirigée par Perrine Toussaint (Inrap), sont présentés dans un rapport de 339 pages et 87 figures, bien documenté et de bonne facture, qui expose clairement la nature et la répartition des structures et des mobiliers mis au jour.

La partie occidentale du lot 1 (secteur IV), qui se développe sur un peu plus de trois kilomètres, a livré des vestiges rattachés aux époques protohistorique et antique. Pour la Protohistoire, ceux-ci restent relativement ténus et renvoient à quatre faits différents. D'ouest en est, on relève :

- une possible fosse à profil en V (ou cône de dissolution ?), qui a livré de la céramique attribuée au Hallstatt B-C (tranchée A044) ;